
Déclaration sociale et fiscale de revenus 2023

Dans le cadre de la campagne de déclaration sociale et fiscale de revenus 2023 des praticiens et auxiliaires médicaux, dont l'ouverture est prévue ce jeudi 11 avril, nous vous prions de trouver ci-joint un guide « pas à pas » rédigé conjointement par l'URSSAF et la Direction générale des finances publiques ,destiné à accompagner les masseurs kinésithérapeutes, lors de leur déclaration de revenus. Ce guide est téléchargeable à l'aide de ce lien :

[D:\Documents\C.D.O.M.K Documents\Communication CDO - Newsletters\Annexes\N° 112 - Guide à la déclaration sociale et fiscale de revenus 2023.pdf](#)

Ce pas à pas est également présent dans les liens utiles de la [page PAM d'urssaf.fr](#).

Pour le CDOMK26
Serge ROUDIL
Président
